

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 609

présenté par
M. Caure

ARTICLE 23 QUINQUIES

À la première phrase de l'alinéa 15, substituer au mot :

« avec »

les mots :

« équipé d'un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.